

TENNIS CLUB DE VIREY LE GRAND



Compte rendu de l'Assemblée générale du 18 novembre 2016

Licenciés à ce jour : **50**

Quorum exigé pour que l'Assemblée générale puisse se tenir valablement: **13**

Présents : **17** Représentés (enfants < 16 ans) : **8** Pouvoirs : **14** **Total 39**

Elu présent : Monsieur Thierry Legros, adjoint au Maire chargé des associations.

Le **Président** demande d'excuser l'absence de Monsieur Guillaume Thiebaut, Maire de Virey le Grand retenu par d'autres obligations et déclare ouverte la XXX^e Assemblée générale du Tennis Club.

Il commence par remercier de sa présence M. Legros ainsi que l'ensemble des services municipaux (administratif et technique) pour leur aide et leur réactivité tout au long de l'année.

Concernant l'effectif des adhérents, il rappelle qu'il y a un an il avait exprimé ses craintes quant à la diminution du nombre de licenciés notamment chez les jeunes. Il semblerait qu'il y ait un léger sursaut puisque 7 « petits » nouveaux ont été inscrits à la rentrée 2016 en section mini-tennis. En revanche, le nombre des adultes continue de stagner (1 seul couple de nouveaux, parents de l'un de ces jeunes).

I / Rapport moral

1) Bilan 2015/2016

- Pour la 3^{ème} année consécutive, les effectifs sont en baisse (- 10 dont 7 jeunes) ce qui correspond à la tendance générale
- **Le tennis à l'école** a bien fonctionné avec la reconduction de la Convention triennale signée avec la Municipalité. Ce sont 123 élèves de la grande section de maternelle au CM2 qui ont pu participer, dans le temps scolaire, à cette activité.
- **L'école de tennis** a fonctionné avec 5 groupes répartis sur le samedi matin (débutants), le mardi soir et le mercredi après-midi. Le bilan est positif grâce à la compétence des enseignants, à la motivation des élèves mais également à l'implication des parents, notamment ceux des plus jeunes.
- **Les résultats** :
- Les résultats sportifs ont été bons dans l'ensemble chez les jeunes, tant au niveau individuel que dans les rencontres par équipes. Ils ont été honorables chez les adultes.
- Excellents résultats individuels avec Clément Laborier, classé 30/3 pour sa première année de classement ainsi qu'Asnell Ravindran et Mathilde Peronet.
- En outre, les plus jeunes (couleurs violette, rouge, orange et verte) ont participé à des regroupements et à des plateaux organisés sur plusieurs sites du département et à l'occasion desquels leur comportement a été très bon.

- **Les activités :**
- Le Tennis Club, afin de renflouer un peu ses finances, a organisé en avril une soirée comique qui a rempli la salle des Fêtes.
- Une vingtaine de personnes a participé à la Fête nationale du Tennis le 31 mai.
- La fête des écoles de tennis le 22 juin a regroupé tous nos jeunes avec ceux de Crissey, de Gergy et de Fragnes.
- la fête du club le 26 juin a représenté comme chaque année un moment de grande convivialité.

2) Rentrée 2016

- Reprise de toutes les activités scolaires avec la reconduction de la Convention concernant le « Tennis à l'école ». 120 élèves seront concernés au cours de l'année scolaire.
- **L'école de tennis :** 5 groupes (25 élèves au total) fonctionnent les mardi soir, mercredi après-midi et samedi matin avec 7 nouveaux de 6 ans.
- **La compétition :**
La participation aux différents championnats (jeunes et seniors) est programmée de façon identique à celle de l'an passé.
Chez les jeunes, constitution d'une équipe par niveau d'âge (13-14 ans, 15-16 ans chez les garçons et 13-14 ans chez les filles).
- **La participation du club à la vie associative :**
Le Tennis Club était présent à la journée des associations le 3 septembre. Il a également participé à la Marche organisée sur la commune dans le cadre d'Octobre Rose le 7 octobre.

En dépit du constat mettant en évidence le dynamisme du club, JM Lachapelle redit son inquiétude sur la difficulté de parvenir à l'équilibre budgétaire qui ne peut être atteint que grâce aux subventions du Conseil départemental, du Grand Chalon, de la Direction départementale de la Cohésion sociale, du Comité de Tennis 71 et de la Mairie de Virey le Grand qu'il convient de remercier. Il fait part d'une autre inquiétude liée au changement attendu dans l'encadrement de l'école de tennis avec le départ de Michel Gressard en charge des plus jeunes et l'évolution du statut d'Arnaud Bonnefoi, désormais DE et qu'il faudra rémunérer selon son grade. Cette modification, si elle n'est pas compensée, entraînera à très court terme un déficit budgétaire important.

Il convient par conséquent de trouver de nouvelles ressources et d'envisager de nouvelles stratégies : mutualisation des moyens, groupement d'employeurs, etc... si l'on veut conserver au TC Virey son rôle de formateur.

Le rapport moral est approuvé à l'unanimité.

II / Bilan financier et budget prévisionnel

- a) Le trésorier expose le bilan financier 2015/2016. Celui-ci présente un excédent dû au double versement de la subvention du Conseil départemental et à un bénéfice inattendu de la soirée comique.
- b) Le budget prévisionnel pour l'année 2016/2017 est ensuite abordé. L'équilibre est trouvé au moyen d'un report de l'excédent de l'exercice achevé.

Compte de résultat et budget prévisionnel sont adoptés à l'unanimité. Le trésorier précise en outre que le club possède en réserve l'équivalent de 2 année de charges s'il devait rémunérer au tarif DE un enseignant.

Le Président indique que lors de la dernière réunion de bureau il a été envisagé d'augmenter d'une façon uniforme (10 €) le montant des cotisations afin de compenser le surcoût annuel du prix de la licence. Cette proposition est adoptée. Elle entrera en vigueur à la rentrée 2017.

III / Renouvellement des membres

Conformément aux Statuts du Club, la moitié des membres du Comité de Direction est renouvelable en 2016 :

Il s'agit de Françoise DELIRY, Gilles GRESSARD, Jean-Marc LACHAPELLE et Pascal MAZUET.

Françoise DELIRY étant démissionnaire, Patrick DELIRY se propose pour la remplacer.

Adoption à l'unanimité.

Les 3 autres membres souhaitant se représenter et aucune candidature nouvelle ne s'étant manifestée, tous trois sont réélus à l'unanimité.

Intervention de Thierry Legros, adjoint au maire

Celui-ci se félicite du dynamisme affiché par le club et de la présence de ses membres dans les diverses manifestations organisées sur la commune.

Il redit tout l'intérêt que le Conseil municipal porte à la bonne marche des associations en général et de son souci de leur venir en aide dans toute la mesure des possibilités de la commune.

Il signale qu'il a été envisagé, à l'occasion des Feux de la Saint-Jean le 24 juin 2017, de demander aux associations d'être présentes, non seulement pour se faire connaître, mais également pour être partenaires d'une demi-journée consacrée à des animations multisportives et multiculturelles. La prochaine réunion étant fixée au 20 janvier, les personnes présentes sont invitées à réfléchir à la faisabilité de cette manifestation et à leur possible degré personnel d'implication, tout le monde étant parfaitement conscient de la difficulté à mobiliser les viroises et les virois.

Enfin, M. Legros confirme que le CCAS octroiera à toute famille de Virey le Grand dont un ou plusieurs enfants sont inscrits dans une association viroise une somme de 15 € sur présentation de la licence.

L'ordre du jour étant épuisé et aucune question particulière n'ayant été posée, la séance est levée à 20h45. Elle est suivie d'un apéritif amical.

Jean-Marc Lachapelle, Président

Jeanine Lachapelle, Secrétaire générale